

Démarche	: Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce « grand cormoran » (<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>) sur les piscicultures extensives en étangs pour la saison 2025-2026
Organisme	: Direction départementale des territoires

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE POUR LA DESTRUCTION DE GRANDS CORMORANS
à compléter par le propriétaire de l'étang ou le mandataire

Textes de référence

Adresse

Téléphone

Période de destruction demandée

(uniquement pour les piscicultures)
date de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Date de la demande au 30 juin
 Du 1er juillet au 31 juillet

Noms et prénoms des tireurs titulaires d'un permis de chasser valide et d'une assurance valable

Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce «**Grand cormoran**» (Phalacrocorax carbo sinensis)

Autorisation antérieure sur l'(les) étang(s) concerné(s) par la demande

Avez-vous déjà bénéficié d'une autorisation de destruction à tir du grand cormoran sur l'(les) étang(s) concerné(s) par la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui, pour la saison dernière saison

Oui, pour une saison plus ancienne

Non, nouvelle demande

Identification de la pisciculture ou du plan d'eau à vocation piscicole concerné(e)

Caractéristiques et localisation de l'étang

Nom de l'étang

Préciser le nom usuel de l'étang ou à défaut numéroter l'étang de la façon suivante "Étang n° X".

Commune

Préciser la commune de l'étang.

Lieu-dit

Préciser le lieu-dit de l'étang.

Section cadastrale

Indiquer la section cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Numéro de la parcelle cadastrale

Indiquer le numéro de la parcelle cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Superficie

Superficie de l'étang (en ha)

Nom de l'étang

Préciser le nom usuel de l'étang ou à défaut numéroter l'étang de la façon suivante "Étang n° X".

Commune

Préciser la commune de l'étang.

Lieu-dit

Préciser le lieu-dit de l'étang.

Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce «**Grand cormoran**» (Phalacrocorax carbo sinensis)

Section cadastrale

Indiquer la section cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Numéro de la parcelle cadastrale

Indiquer le numéro de la parcelle cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Superficie

Superficie de l'étang (en ha)

Nom de l'étang

Préciser le nom usuel de l'étang ou à défaut numérotter l'étang de la façon suivante "Etang n° X".

Commune

Préciser la commune de l'étang.

Lieu-dit

Préciser le lieu-dit de l'étang.

Section cadastrale

Indiquer la section cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Numéro de la parcelle cadastrale

Indiquer le numéro de la parcelle cadastrale dans laquelle se trouve l'étang.

Superficie

Superficie de l'étang (en ha)

Coordonnée du propriétaire

Nom

Prénom

Téléphone

Email

Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce «**Grand cormoran**» (Phalacrocorax carbo sinensis)

Nom

Prénom

Téléphone

Email

Nom

Prénom

Téléphone

Email

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Mandat écrit du délégué

(si coordonnées du propriétaire différentes de celles du demandeur -Mandat écrit du délégué à fournir)

Présence de grilles en amont et en aval du plan d'eau

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro d'enregistrement du plan d'eau par l'administration

Plan d'eau en cours de régularisation ou de renouvellement (justificatif à fournir)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif à fournir pour le plan d'eau en cours de régularisation ou de renouvellement

Mesures alternatives à la dérogation mises en oeuvre

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Canon à gaz

Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce «**Grand cormoran**» (Phalacrocorax carbo sinensis)

Installation de caches artificielles

Autre (à préciser)

Autres (à préciser)

Résultats observés

Estimation des dégâts occasionnés par les cormorans

Estimation de la population de cormorans fréquentant le ou les plan(s) d'eau

mettre zéro si pas de dégât

Justificatif pour les pisciculteurs professionnels ou non professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pour les pisciculteurs professionnels, obligation de fournir un justificatif probant détaillé.

Pour l'activité de pisciculture (non professionnelle) fournir un justificatif probant du surcoût occasionné et/ou une estimation des dégâts.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif pisciculteurs professionnels ou non professionnels

Montant (en euro) des dégâts dûs aux cormorans sur la base des documents fournis

mettre zéro si pas de dégât

Formule d'aide au calcul des dégâts

Le cormoran

La portion individuelle journalière d'un grand cormoran est estimée à 400 gr par jour.

Ils font ventre de tous les poissons ayant une taille de 10 jusqu'à 35 cm.

Poissons de mer comme les lieux, les petites morues, poissons d'eau douce comme les gardons, les

tanches et les carpes sont leurs proies habituelles.

Aide à l'estimation du montant des dégâts

Pour l'estimation du montant des dégâts

Pour l'estimation du montant des dégâts occasionnés par les cormorans :

Pour les pisciculteurs professionnels, un justificatif probant détaillé (mentionnant quantité et prix pour chaque espèce de poisson) doit être fourni avec la demande d'autorisation individuelle pour la destruction de grands cormorans.

Autorisation de destruction d'oiseaux de l'espèce «**grand cormoran**» (Phalacrocorax carbo sinensis). Pour les activités piscicoles (non professionnelles), un justificatif probant détaillé du surcoût occasionné et/ou une estimation des dégâts sur la base du calcul suivant doivent être fournis avec la demande.

400g x nombre de jour de présence x nombre de cormorans x prix du poisson

Attention

400g x nombre de jour de présence x nombre de cormorans x prix du poisson

Cette formule doit obligatoirement tenir compte et appliquer la proportion de présence dans l'étang de chaque espèce (par exemple : s'il contient 1/3 de gardons et 2/3 de carpes, les proportions de poissons et tarifs respectent cette répartition).

Pour connaître le prix des différents poissons vous pouvez vous rapprocher des professionnels qui vendent des poissons d'étangs ou auprès du syndicat des étangs.

Engagement du demandeur

Date

En cochant cette case, je certifie sur l'honneur comme sincère et exacte les informations déclarées dans la présente demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non